



L'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM) recrute un/une

CHARGE(E) DE MISSION (H/F) CONTRAT DE CANAL / HYDRAULIQUE AGRICOLE

Appel à candidature – fiche de poste

Présentation de la structure :

L'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM) est un établissement public, régi par l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et le décret d'application n°2006-504 du 3 mai 2006 relatifs aux Associations Syndicales de Propriétaires (ASP), qui compte 4600 adhérents.

Elle gère un canal gravitaire de transport et de distribution d'eau brute pour l'irrigation et l'arrosage. Ce canal est composé d'un canal principal de 57 km, depuis la prise en Durance dans le barrage EDF de l'Escale à Château-Arnoux à son exutoire à Corbières, ainsi que d'un réseau secondaire de 175 km composé de canaux gravitaires (appelées « filioles ») ou de réseaux sous conduites. Il dessert un périmètre dominé estimé à 2600 hectares sur 13 communes. Les adhérents sont des agriculteurs, des usagers particuliers, des industriels ou des collectivités.

L'ASCM, dotée d'un Président et d'un comité syndical composé de 18 membres élus, compte actuellement 13 salariés placés sous l'autorité d'un Directeur.

L'ASCM a engagé à compter de septembre 2004 une démarche globale et concertée de la ressource en eau et de ses ouvrages, intitulée « Le Contrat de Canal ». Un premier Contrat de Canal a été élaboré, signé en 2009 et mis en œuvre. Suite à ses très bons résultats et à la nécessité de poursuivre cette dynamique, un deuxième Contrat de Canal a été élaboré, signé en 2020 et est actuellement en cours de mise en œuvre, comportant notamment un important programme d'investissement de modernisation de la régulation des flux et de la desserte secondaire. La première phase de 3 années est en cours d'achèvement et la deuxième phase de 2 années va être engagée. Deux instances ont été mises en place : le Comité de Canal, instance de concertation dont la composition est très ouverte, et le Comité Technique, instance technique et financière de suivi et de pilotage du Contrat. Des commissions thématiques, dont une commission Collectivités ; ont également été constituées.

Statut du poste à pourvoir :

Le (la) chargé(e) de mission devra assumer les tâches inhérentes au 2^{ème} Contrat de Canal de Manosque en cours de mise en œuvre actuellement ainsi que certaines tâches liées aux dossiers fonciers.

L'ASCM cherche à recruter un nouveau chargé de mission Contrat de Canal / Hydraulique agricole. Ainsi, le présent poste est à pourvoir dès que possible. Une transmission des compétences pourra être prévue.

Agent contractuel non statutaire de droit public en CDD de 2 ans à temps complet basé dans les locaux de l'ASCM à Volx (04130). Le poste est susceptible, si l'ASCM le juge nécessaire, d'évoluer en CDI.

Poste soumis aux dispositions du règlement du personnel applicable à l'ensemble des agents de l'ASCM. Une période d'essai de 1 mois sera constituée.

Missions :

Les principales missions de ce poste sont les suivantes :

- Piloter, coordonner et suivre la démarche Contrat de Canal
 - Coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des opérations du Contrat de Canal

- Assister les maîtres d'ouvrages d'opérations inscrites au Contrat de Canal, autres que l'ASCM, et suivre leur réalisation
 - Effectuer le suivi administratif du dossier Contrat de Canal
 - Mener un bilan intermédiaire à mi-parcours afin de définir les engagements à venir et évaluer la nécessité de réviser et/ou compléter le programme d'opérations et le protocole qui y est associé, en collaboration avec les acteurs de la démarche.
 - Mener, en fin du 2^{ème} Contrat de Canal de Manosque, une évaluation finale, effectuée par un prestataire extérieur ou en interne, selon l'avis des instances du Contrat de Canal. Son contenu sera à discuter avec le Comité Technique. Cette évaluation s'intéressera à l'engagement d'un 3^{ème} Contrat de Canal de Manosque ainsi qu'à son contenu.
- Animer et sensibiliser sur la démarche Contrat de Canal
 - Réaliser le suivi de l'avancement du Contrat de Canal et les bilans annuels technique et financier
 - Organiser et animer les réunions des instances du Contrat de Canal ou les réunions ad hoc
 - Informer et sensibiliser les acteurs du territoire, les adhérents de l'ASCM et la population sur la démarche de Contrat de Canal et plus largement sur l'ensemble des thématiques qu'elle aborde (alimenter le site Internet administré par le technicien de l'ASCM, rédiger le bulletin d'information de l'ASCM « La Filiole », développer des actions de communication, ...)
 - Participer aux groupes de travail / commissions / réunions en lien avec les thématiques du Contrat de Canal
- Assurer l'assistance pour la mise en œuvre des opérations du Contrat de Canal sous maîtrise d'ouvrage de l'ASCM (études, travaux, projets patrimoniaux, partenariats...)
 - Aider à la conception de projets d'études ou de travaux : rédaction de mémoires techniques, d'avant-projets sommaires, de cahiers des charges
 - Elaborer les demandes de subventions pour les travaux, les études et les postes de chargés de mission Contrat de Canal ainsi que les suivre jusqu'au versement des soldes (complétude, demandes d'acompte, demandes de solde, contrôles, inaugurations),
 - Elaborer les DCE, réaliser les appels d'offres, effectuer les suivis administratif et financier, des marchés d'études et de maîtrise d'œuvre
 - Effectuer le contrôle, le suivi, l'exploitation et la promotion des études engagées
 - Suivre les économies d'eau générées par les projets inscrits au Contrat de Canal et être en lien avec les instances concernées (Agence de l'Eau, Commission Economies d'Eau, Protocole Durance, ...)
 - Identifier, initialiser et réaliser les projets patrimoniaux et culturels
 - Mener les relations avec les différents partenaires de la démarche sur les différentes thématiques du Contrat de Canal et, entre autres, être un interlocuteur privilégié des acteurs du territoire (ouverture des berges du canal à la mobilité douce, problématique pluviale, urbanisme, ponts et passerelles, lutte incendies ...)
 - Instruire les demandes des collectivités et élaborer des conventions de superposition d'affectations qui s'avèreraient nécessaires
- Suivre le domaine foncier de l'ASCM (acquisitions, échanges, servitudes, cessions), avec l'appui des autres personnels de la structure
 - Dans le cadre des travaux de modernisation de la desserte ou d'amélioration de la régulation, de régularisations foncières ou d'aménagements portés par des tiers :
 - Instruire les dossiers de servitudes de passage des canalisations ou d'accès au bénéfice de l'ASCM,
 - Instruire les dossiers d'acquisition ou d'échanges.
 - Avoir une vision d'ensemble du domaine foncier de l'ASCM et collaborer avec les autres salariés en charge d'autres types de dossiers fonciers (cessions, conventions d'occupation du domaine, conventions de superpositions d'affectations, servitudes au profit de tiers).

○ Autres missions

En assistance aux autres agents ou sur demande de la Directrice, vous serez amené(e) à intervenir ponctuellement sur différentes missions, aussi bien au bureau que sur le terrain. En particulier, l'aide à la préparation et à la tenue de l'assemblée des propriétaires, de réunions syndicales ou de tout autre évènementiel.

Les missions et les tâches associées à ce poste étant susceptibles d'évoluer en fonction des projets portés par l'établissement, vous êtes capables de vous adapter à ces dernières, à de nouvelles méthodes ou outils de travail.

Profil :

Niveau d'études - Expérience :

- Niveau scolaire minimum requis : diplôme d'une école d'ingénieur ou d'un diplôme niveau bac + 5 souhaité, avec des compétences en gestion de l'eau, hydraulique agricole, gestion de projet et aménagement du territoire ou apporter la preuve par ses activités antérieures de sa capacité à occuper le poste à pourvoir.
- L'expérience dans une ASA, un établissement public gestionnaire d'infrastructure hydraulique ou dans un poste similaire constituerait un plus.

Divers :

- Bonne maîtrise des outils informatiques (bureautique)
- Connaissance d'un logiciel cartographique type SIG et de gestion de données serait un plus
- Permis B valide indispensable et disposant d'un véhicule personnel

Compétences personnelles requises :

- **Sens aigu des relations humaines**, sens du contact et du travail en équipe
- **Autonomie**, capacité d'organisation, esprit méthodique,
- Rigueur, perspicacité et discrétion
- Capacité rédactionnelle, aisance à l'orale
- Dynamisme et esprit d'initiative
- Connaissances générales en environnement et plus particulièrement de la **gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques**
- Connaissances générales en **hydraulique**
- Connaissance des **marchés publics** et de la commande publique
- Connaissance du fonctionnement du **monde agricole et des techniques d'irrigation**, serait un plus

Rémunération :

Selon qualifications et expériences.

Modalités du recrutement :

Veuillez envoyer une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à l'attention de :

M. Le Président

Association Syndicale du Canal de Manosque

ZA La Carrière - 33 Rue des Entreprises - 04130 VOLX

Tél : 04.92.74.39.34 / Fax : 04.92.73.21.30 / Mail : info@canaldemanosque.com

Site internet : www.canaldemanosque.com

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 20 juin 2022.

Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs candidatures devant un jury de recrutement.

Poste à pourvoir dès que possible.